

PORTRAIT INTERCOMMUNAL

CA SUD

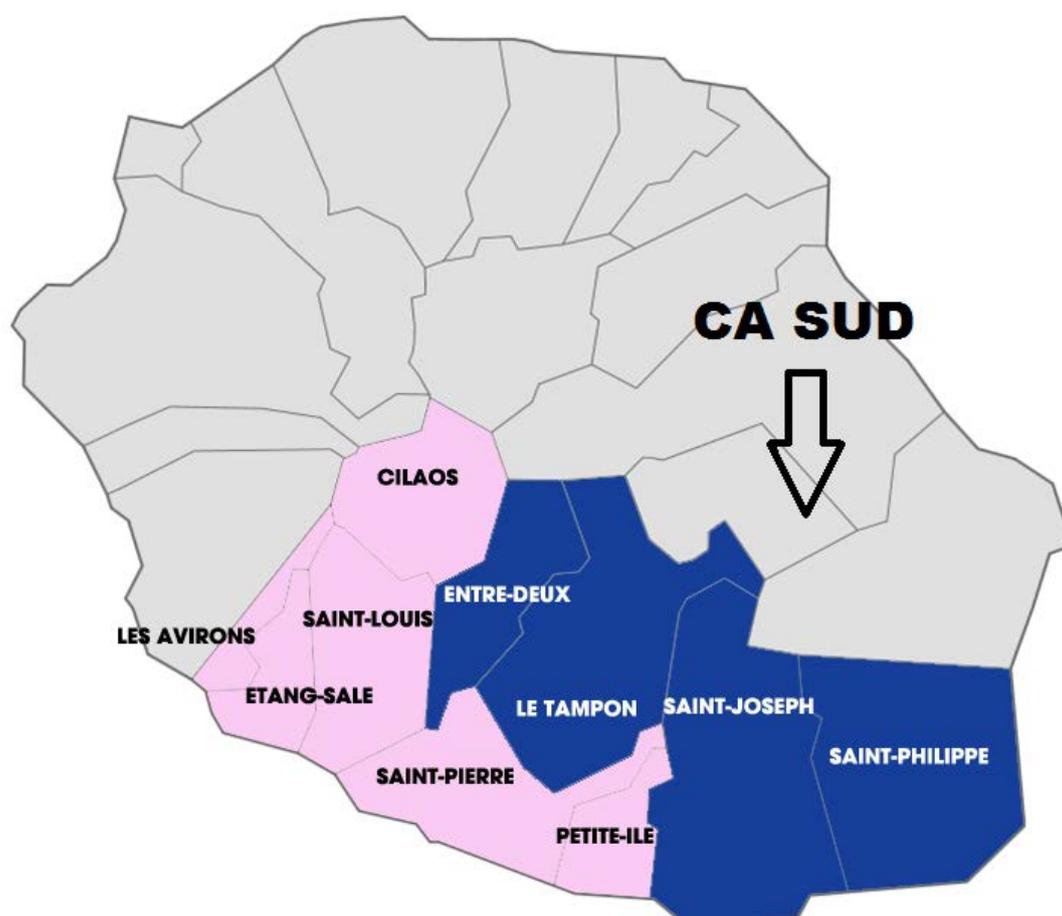


Communauté d'Agglomération du Sud
Entre-Deux, Saint-Joseph, Saint-Philippe, Le Tampon



Maison de l'Emploi du Grand Sud Réunion
2016

Communauté d'agglomération CA SUD



Chiffres décembre 2015

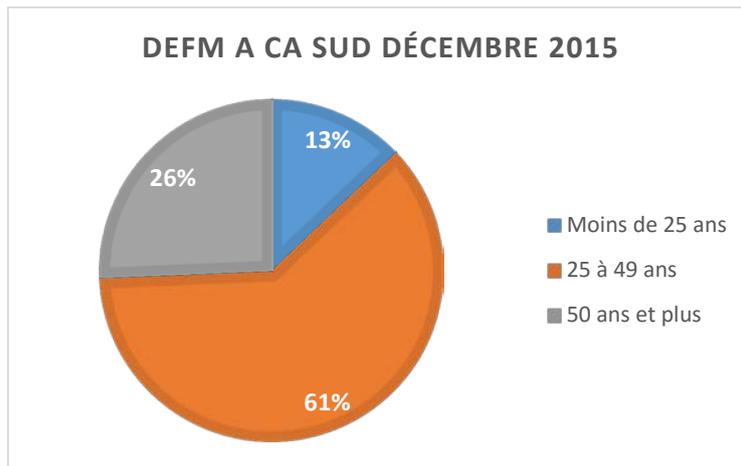
La demande d'emploi

Demande d'emploi en fin de mois de catégorie A (DEFM A) :

Déc-15	Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25 à 49 ans	50 ans et plus	Total
CA SUD	10 537	11 851	2 885	13 756	5 747	22 388
Microrégion Sud	25 784	27 937	7 038	33 215	13 468	53 721
La Réunion	65 591	68 647	18 294	83 730	32 214	134 238

Source : DIECCTE – Nostra (données Pôle Emploi)

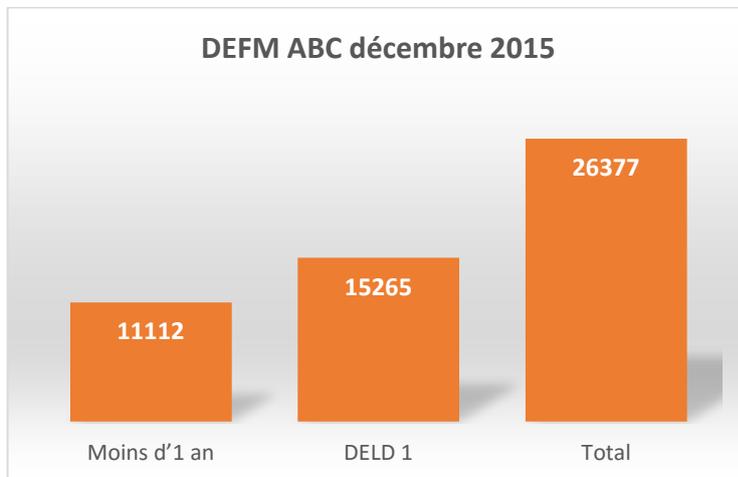
La demande d'emploi en fin de mois de catégorie A de la communauté d'agglomération CA SUD représente 41,7 % de la demande d'emploi de la microrégion Sud. Les femmes sont légèrement majoritaires avec un pourcentage de 52,9 %.



Demande d'emploi en fin de mois des catégories A,B,C (DEFM ABC) :

Déc-15	Moins d'1 an	DELD 1	Total
CA SUD	11112	15265	26377
Microrégion Sud	26978	36287	63265
La Réunion	71453	88015	159468

Source : DIECCTE – Nostra (données Pôle Emploi)



La demande d'emploi de longue durée représente 57,9 % de la demande totale.

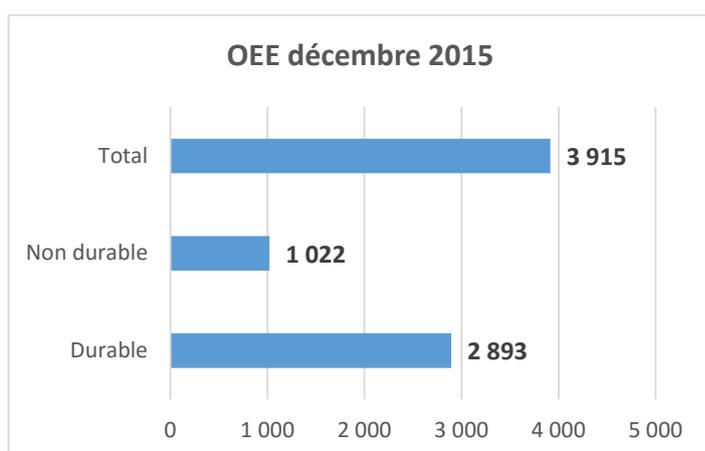
De plus, elle connaît une baisse de - 26,1 % par rapport au mois de décembre 2014.

L'offre d'emploi

Offres d'emploi enregistrées (OEE cumul depuis janvier) :

Déc-15	Durable	Non durable	Total
CA SUD	2 893	1 022	3 915
Microrégion Sud	6 511	3 711	10 222
La Réunion	16 883	12 945	29 828

Source : DIECCTE – Nostra (données Pôle Emploi)

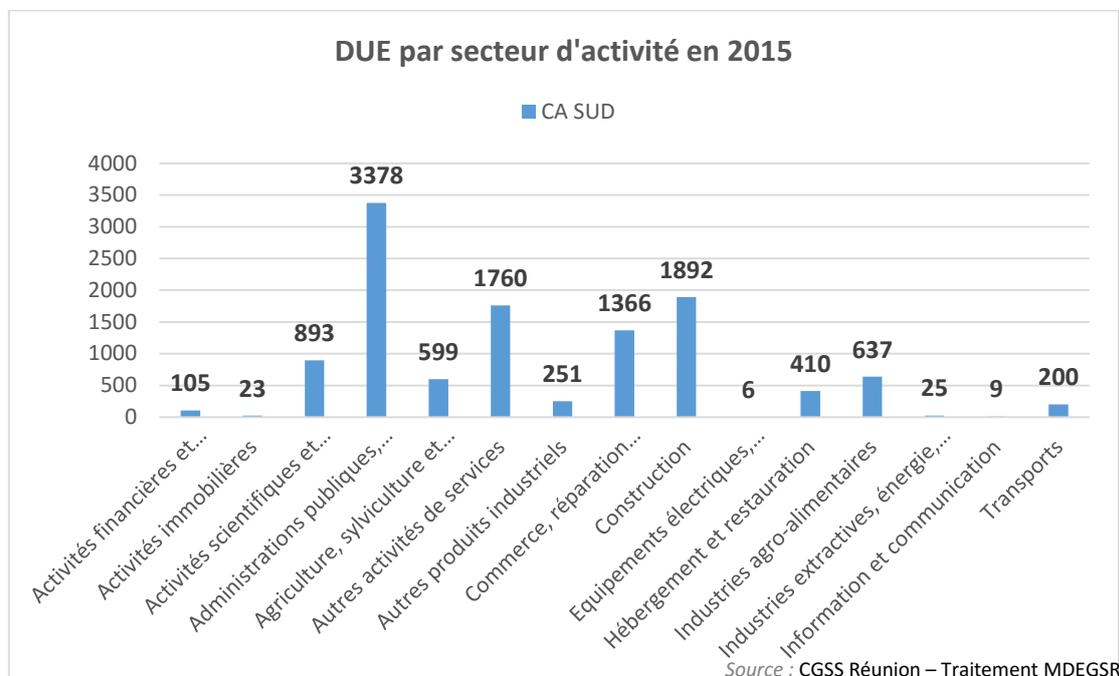


L'offre d'emploi enregistrée pour la CA SUD représente 38,3 % de l'offre d'emploi de la microrégion Sud.

La part d'offres d'emploi durables correspond à 73,9 % de la part totale.

La déclaration unique d'embauche

Pour l'année 2015, la CA SUD compte un total de 11 580 déclarations uniques d'embauche (DUE incluant l'intérim).



Les DUE les plus nombreuses pour la CA SUD sont représentées par les administrations publiques (la défense, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale) avec une part de 29,2 %, la construction correspond à 16,3 %. De plus, les autres activités de services* représentent 15,2 % des DUE ; le commerce, les réparations d'automobiles et de motocycles constituent 11,8 %.

Les secteurs d'activité qui présentent le moins de DUE sont les équipements électriques, électroniques, informatiques (moins de 0,1 %), l'information et la communication (0,1 %), les activités immobilières (0,2 %), les industries extractives, l'énergie, l'eau (0,2 %). Notons que la CA SUD est fortement dominé par les communes du Tampon et de Saint-Joseph concernant la répartition des secteurs d'activité. D'ailleurs, on peut constater que cette répartition des DUE est bien différente entre la CIVIS et la CA SUD.

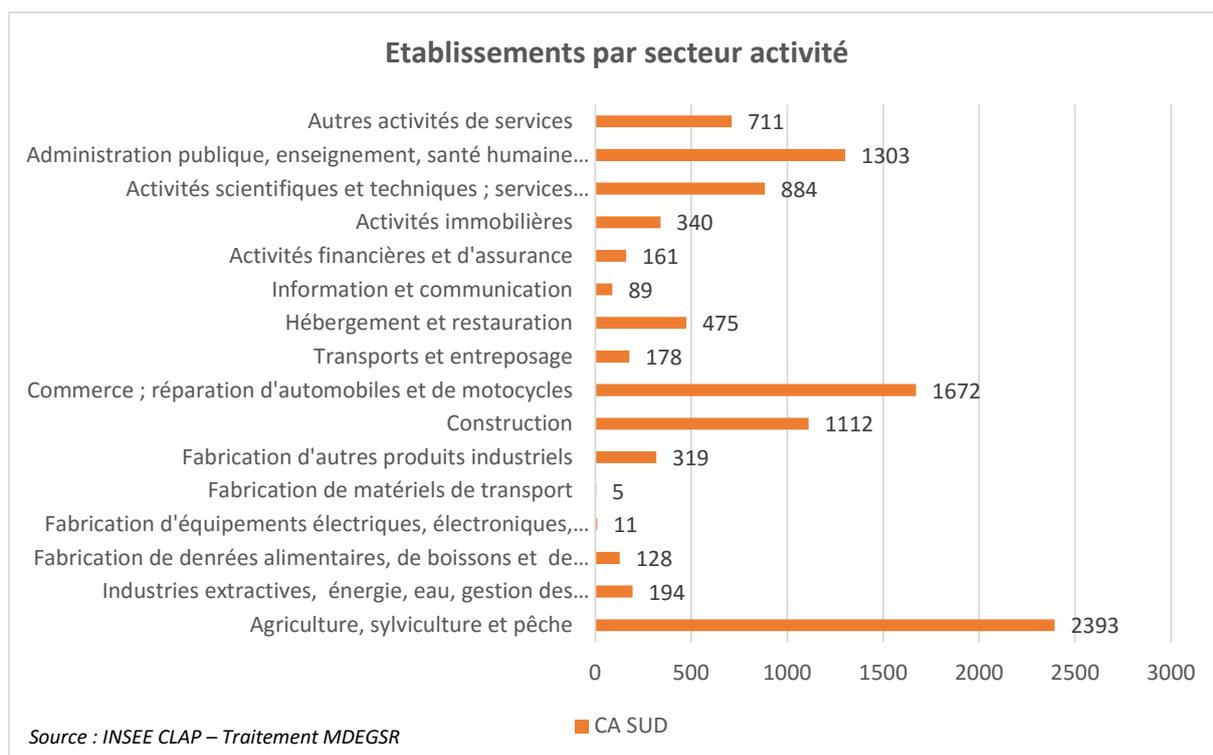
*activités des organisations associatives, réparation d'ordinateurs, de biens personnels et domestiques, ainsi que diverses activités de services personnels

Établissements et effectifs salariés

2012	Établissements	Salariés
CA SUD	9 975	16 989
Microrégion Sud	26 699	61 385
Réunion	79 965	212 124

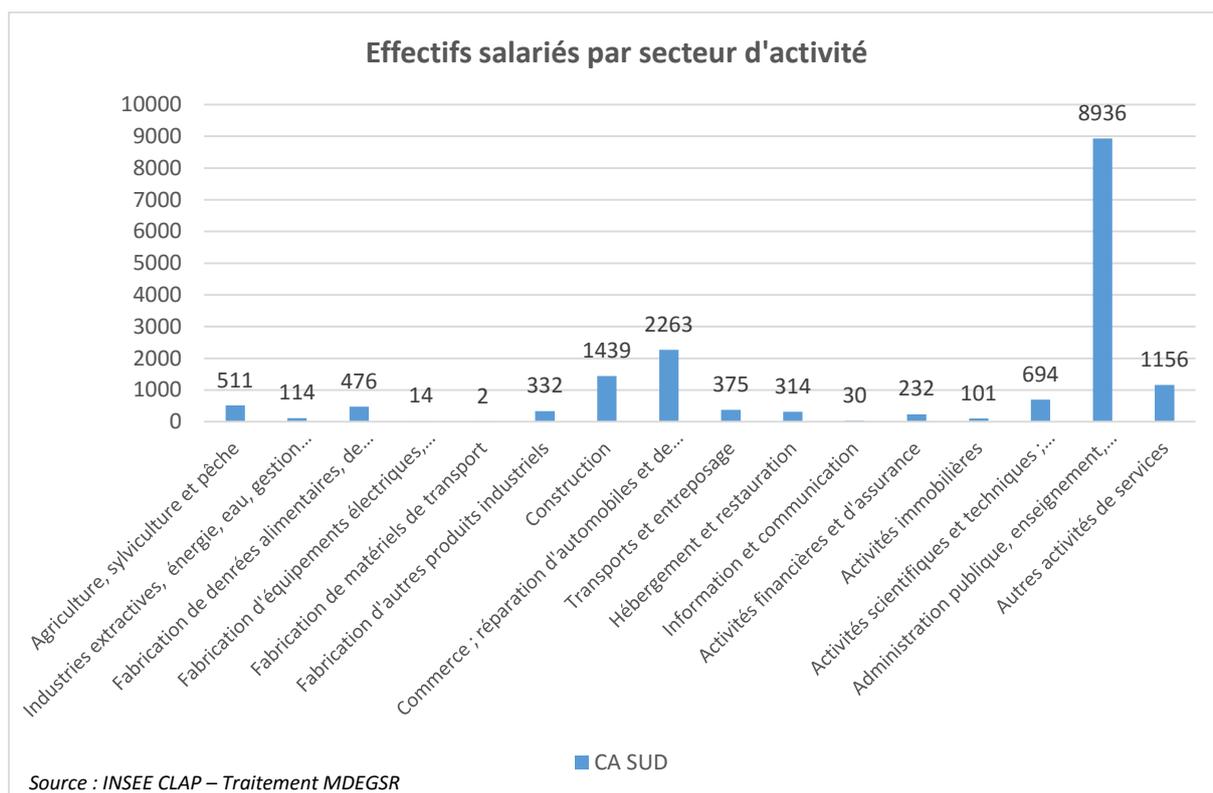
Source : INSEE CLAP

Au 31 décembre 2012, les établissements de la CA SUD représentent une part de 37,4 % des établissements totales de la microrégion Sud. En ce qui concerne l'emploi salarié, les établissements cette intercommunalité regroupent 27,7 % du total des salariés du Bassin Sud.



L'agriculture est le secteur d'activité qui regroupe le plus grand nombre d'établissements à la CA SUD, soit 24 % des établissements totaux. Le commerce est le deuxième secteur dominant avec une part de 16,8 %, on a ensuite l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale composant 13,1 % des établissements ; la construction représente 11,1 % des établissements.

Le secteur minoritaire est celui de la fabrication de matériels de transport avec seulement 5 établissements sur le territoire de la CA SUD. La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines, comportent également peu d'établissements, soit 0,1 % ; l'information et la communication représentent 0,9 % des établissements totaux.



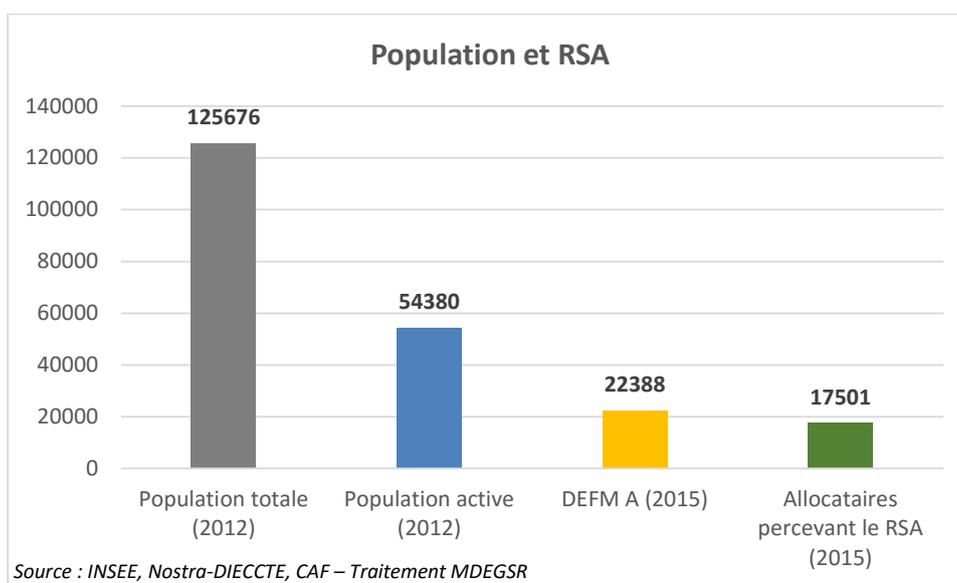
Le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale représente plus de la moitié des effectifs salariés de la CA SUD, soit 52,6 % des effectifs totaux. Le commerce est le deuxième secteur regroupant le plus d'effectifs salariés avec une part de 13,3 %. La construction ainsi que les autres activités de service* représentent respectivement 8,5 % et 6,8 % des effectifs salariés.

La fabrication de matériels de transport est ici également le secteur comportant le plus petit effectif salarié avec seulement 5 établissements sur le territoire de la CA SUD. La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines, ainsi que l'information et la communication, regroupent également très peu d'effectifs salariés, soit respectivement 0,1 % et 0,2 % des effectifs totaux.

*Les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques ainsi que diverses activités de services personnels

Le revenu de solidarité active

Au mois de décembre 2015, 17 501 habitants de la CA SUD sont bénéficiaires du RSA (soit 39 % des bénéficiaires du RSA dans la microrégion Sud), dont 2459 bénéficiant du RSA majoré. (Source CAF Réunion)



À la CA SUD, le nombre d'allocataires bénéficiant du RSA a augmenté (+ 1,5 %) par rapport au 1^{er} trimestre 2015 (+ 1,4 % par rapport au mois de décembre 2014).

En décembre 2015, les DEFM A de la CA SUD représentent 42 % des DEFM A de la microrégion Sud.

NB : RSA majoré

Le montant forfaitaire du RSA socle peut être majoré. Sous certaines conditions, une personne seule avec des enfants peut donc voir son montant RSA augmenté.

Conditions :

Cette majoration du RSA est accordée lorsque l'adulte est isolé. Elle concerne donc les personnes seules veuves ou séparées. En plus de l'isolement la deuxième condition pour bénéficier du RSA majoré est d'avoir des enfants à charge.

Déclenchement :

La majoration pour isolement, et donc la possibilité de bénéficier du RSA majoré, commence le mois où survient l'un de ces événements :

- La naissance d'un enfant
- La déclaration de grossesse
- La séparation ou le veuvage
- Le dépôt de la demande si l'évènement est antérieur.

Une simple séparation géographique du couple ne permet pas la caractérisation d'isolement et n'est pas prise en compte.

Durée :

La majoration pour isolement peut être accordée pendant 12 mois, continus ou discontinus, dans la limite d'un délai de 18 mois à compter de l'évènement générateur ou du dépôt de la demande. La majoration s'applique donc pendant une durée limitée à 12 mois à compter de l'élément qui déclenche la situation de parent isolé. Cette durée est prolongée jusqu'à ce que le plus jeune enfant ait atteint 3 ans.

Définitions

DEFM : Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle Emploi
DELD 1 : Demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus)
OEE : Offres d'emploi enregistrées
DUE : Déclaration unique d'embauche
RSA : Revenu de solidarité active

Les catégories de demandeurs d'emploi

A : En recherche active, disponible sans emploi
B : En recherche active, en activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois précédent)
C : En recherche active, en activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois précédent)
D : Sans recherche active, non disponible, sans emploi
E : Sans recherche active, non disponible, en emploi

Microrégion Nord : Sainte-Marie, Saint-Denis, Sainte-Suzanne

Microrégion Sud : Saint-Pierre, Le Tampon, Saint-Louis, Saint-Joseph, Petite-Île, Saint-Philippe, Cilaos, Entre-Deux, Étang-salé, Les Avirons

Microrégion Est : Bras Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Salazie

Microrégion Ouest : Le Port, La Possession, Saint-Paul, Trois Bassins, Saint-Leu

Maison de l'Emploi du Grand Sud Réunion

25, rue des fabriques ZI 4 97410 Saint-Pierre Cedex

Tél. : 0262 77 11 11 / Fax : 0262 44 39 67 – Site internet : <http://www.mde-sudreunion.fr/>



*Portrait Intercommunal CA SUD
décembre 2015*